

ELEKTEK

Expertise globale filière électrique

Le 24/11/2012

OFFRE COMMERCIALE 112122012 tiers amendée

CLIENT : C NAVARRO

Villa Orcéa

Lieu-dit Pertérato

20212 Favalellu di Boziu

STATUT : CONFIDENTIEL

NATURE DE LA PRESTATION : Rédaction d'un document Périmètre d'inventivité

SOMMAIRE

1 CONTEXTE DE LA PRESTATION

2 CONTENU DE LA PRESTATION

3 LIVRABLE DE LA PRESTATION

4 TACHES A CHARGE DU CLIENT

5 BUDGET & DELAIS

6 CONFIDENTIALITE

7 RISQUES INHERENTS A LA PRESTATION

8 CGV

9 CONDITION PARTICULIERE

1 CONTEXTE DE LA PRESTATION

Cette offre est une réponse à la demande formulée par mail du samedi 17 novembre 2012 12:25 de Mr Claude Navarro dont le texte est je cite

« la réalisation d'un document décrivant en détail et de manière exhaustive le scope de l'innovation STOP CONSO »

1. *La commande client (bouton poussoir on off)*
2. *La prise en compte d'une commande externe en provenance de pulsadis , d'un compteur ou d'une gateway...*
3. *l'automate de délestage sous toutes ces formes*
4. *Le schéma électrique spécifique*
5. *Les différents types de prises et tous autres récepteurs ultra terminaux y afférant*

Cette demande de prestation complète une autre demande aboutissant à une autre offre commerciale (111122012) . Les deux offres 111122012 et 112122012 sont donc à priori nécessaires pour l'interaction avec le CEA.

2 CONTENU DE LA PRESTATION

- réunion de créativité sur la prise (ou autre interface Ultra terminal) et sur les produits « automates et délesteurs » STOCONSO tel que listé en paragraphe 1
- formalisation par texte des idées innovantes
- Dessins DAO simplifiés pour illustrer sans ambiguïté l'idée

3 LIVRABLE DE LA PRESTATION

Documents avec LOGO ELEKTEK envoyés par mail, pour LOT1, 2 envoyés séparément
Ces documents seront des Textes et dessins illustrant les inventions; ils seront exploitables pour un dépôt de brevet ultérieur. Une version sans LOGO sera fournie à réception d'un document d'acceptation et validation du livrable.

4 TACHES A CHARGE DU CLIENT

Re-formulation des idées déjà officiellement et clairement exprimées à ELEKTEK sur des documents écrits déjà envoyés à ELEKTEK.

Lecture et la validation du cahier des charges reformulé et précisé dans cette offre.

5 BUDGET & DELAIS

	<u>Montants HT</u>	<u>Commentaires</u>
Périmètre d'inventivité Concept, prises, délesteurs	3500€	Décision immédiate possible

6 CONFIDENTIALITE

Le concept STOPCONSO est couvert par les NDA spécifiques ELEKTEK/STOPCONSO
L'existence de la prestation et sa nature est confidentielle.

Si sous traitance était faite en DAO un contrat de confidentialité serait signé par le fournisseur.

Les participants ELEKTEK déjà couverts par NDA Spécifique qui participerait à l'enrichissement d'inventivité (réunion de créativité) auront un document préalable dans lequel ils renonceraient aux idées émises par eux au profit de STOPCONSO

7 RISQUES INHERENTS A LA PRESTATION

Le client a reçu d'ELEKTEK les WARNING suivants :

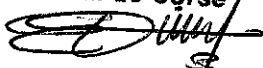
Le délai de mi décembre 2012 ne peut être à ce jour garanti, même s'il paraît jouable. La tenue du délai dépendra aussi des difficultés à obtenir les renseignements utiles en provenance du client lui-même. Il ne peut être tenu que si la commande est donnée à ELEKTEK début S48. En l'état le client ne peut programmer d'une manière certaine une réunion avec le CEA.

Certaines idées pourraient conduire à des dessins complexes nécessitant un dessin sous CAO et pas sous DAO ; le budget proposé ne pourra pas alors couvrir forcément ce dessin.

8 CGV

Le nouvel article L441-6 du code de commerce
Elles visent à informer l'acheteur préalablement à toute transaction du barème de prix et des conditions de vente du vendeur. Il est impropre de parler de conditions « générales » d'achat (Cf. circulaire Dutreil du 28 novembre 2002). La loi ne vise d'ailleurs que les conditions de vente (Cf. L441-6 du Code de commerce).

Bon pour accord pour 4 186 € TTC

Le Directeur
de l'Incubateur Technologique
Territorial de Corse

Emmanuel PIERRE
le 29/11/2012

Les dispositions du 2 août 2005 consacrent « la primauté des conditions générales de vente dans la négociation commerciale », par rapport aux conditions d'achat. En conséquence, une négociation est toujours possible mais elle doit se faire sur la base de vos conditions générales de vente.

Pénalités en cas de retard de paiement : Elles seront de 10% de la prestation initiale par mois de retard. A noter les conditions particulières en 9)

En cas de non respect des délais de paiement, d'omission des mentions obligatoires des conditions de règlement ou lorsque vos CGV prévoient des pénalités de retard et des conditions d'exigibilité non conformes aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, vous encourez 15 000 euros d'amende .

Modalités de livraison : Par Mail avec accusé de réception du mail par le client suivi accusé validation du livrable par le client sous 10J après réception ; passé cette date le livrable est considéré comme accepté et conforme au contrat et aux attentes.

Transfert des risques : En cas d'impossibilité pour ELEKTEK de réaliser la prestation (décès etc) , seul le non paiement de cette prestation pour le travail non encore fait et non livré, sera pris en compte. Le transfert de risque se fait au moment de la livraison, sauf disposition contraire dans l'Incoterm choisi. L'acceptation du livrable par la société conduit au transfert ELEKTEK C&I vers le client, des risques inhérents à ce livrable, à son utilisation ou au contraire à sa non utilisation.

Garanties : ELEKTEK a un engagement de moyen et de conseil

La responsabilité d'ELEKTEK C&I est limitée, toutes causes confondues, à une somme plafonnée au montant HT du contrat ou de la commande en cas de contrat-cadre. Cette limitation n'est pas applicable en cas de faute lourde de ELEKTEK et/ou de dommages corporels.

ELEKTEK est tenue de réparer les dommages matériels directs causés au Client qui résulteraient de fautes imputables à l'Entreprise. L'Entreprise et le Client renoncent mutuellement à se prévaloir des dommages immatériels et/ou indirects tels que notamment : les pertes d'exploitation, de profit, le préjudice commercial...

Toutes les pénalités et indemnités qui sont prévues au contrat ont la nature de dommages et intérêts forfaitaires, libératoires et exclusifs de toute autre sanction ou indemnisation.

En cas d'événement dommageable, les parties s'engagent à limiter autant que possible les conséquences dudit événement.

Droit applicable : droit du commerce et droit de la propriété intellectuelle France

Clause de réserve de propriété : Les données fournies à ELEKTEK sont propriétés du client ;le livrable de Elektek C&I est propriété du client mais Le transfert de propriété se fait au complet paiement du prix.

La commande détermine les conditions de paiement.

En l'absence de disposition spécifique, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de facturation. Conformément à la loi n° 2008-776 du 4 août 2008, la date à laquelle le paiement doit intervenir ne doit pas être fixée au-delà de 45 jours fin de mois ou 60 jours nets, à compter de la date d'émission de la facture. La facture indique la date à laquelle le paiement doit intervenir ainsi que le taux des pénalités exigibles le jour suivant la date de règlement inscrite sur la facture.

Litiges : A défaut d'accord amiable ou de médiation, il est de convention expresse que tout litige relatif au contrat sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce dans le ressort duquel est situé le domicile de l'Entreprise ELEKTEK soit la région Lyonnaise.

9 CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES

Pas d'acompte demandé pour cause de refus de l'organisme ADEC qui est la structure en charge de l'accompagnement du projet et qui n'intègre pas cette possibilité dans ces processus avec Mr C Navarro.

Dépassement du délai de paiement, sans pénalité, de 1 mois en plus des délais légaux.

Nota : Les frais de déplacements ne peuvent en principes dépasser 400€ pour cause de cadrage du client ADEC qui n'intègre pas des sommes supérieures dans ses processus. Cette limite risque d'interdire la participation de certaines ressources ELEKTEK à une réunion de créativité sur zone Rhone Alpes qui auraient pu participer gracieusement mais en frais de déplacement payés.

La prise en compte de la commande est effective par envoi au client d'un ARC , Accusé Réception de Commande, dès réception par courrier postal de l'offre commerciale paraphée et signée, ainsi que du devis associé.

Le client

C NAVARRO

Le

A Villa Orcéa Lieu-dit Pertérato

20212 Favalellu di Boziu

Signature

Nota : Paraphée également chaque page. Envoi postal et attente ARC